



PÉTITION CONTRE LE RÉTABLISSEMENT DE LA JOURNÉE DE CARENCE

Le jour de carence est de nouveau applicable depuis le 1^{er} janvier 2018. Cette mesure était déjà condamnée en 2013, car injuste, inefficace et stigmatisante !

En effet, cette mesure scandaleuse, qui va toucher les salariés ayant les plus bas salaires, qui « punit » les agents malades, sans prendre en compte d'aucune façon la prévention de l'absentéisme dans les collectivités, ne résoudra en rien le soi-disant déficit de la sécurité sociale.

Ce jour de carence est motivé par un mensonge. Le gouvernement fonde notamment sa décision sur la volonté de corriger une supposée inégalité public-privé, tout en imposant pourtant un nouveau jour de carence.

Or, pour une large majorité des salariés du privé, les trois jours de carence sont actuellement couverts par divers dispositifs (convention collective, accord d'entreprise). Une vraie égalité dans ce domaine devrait être un dispositif de couverture pour la minorité de salariés du privé qui aujourd'hui n'en bénéficient pas.

Par la remise en place du jour de carence, plusieurs cas de figure sont à prévoir :

- L'agent malade va quand même aller travailler cela engendrera une possible contamination de ses collègues ainsi que les usagers du service public
- Son état pourrait s'aggraver et générer une augmentation de la durée des congés de maladie ordinaire comme l'on démontré de nombreuses expertises sur la période 2011-2013.
- Travailler malade cela peut également causer la baisse d'attention et nuire à la vigilance, éléments indispensables dans de nombreuses missions de service public.

La répression ne remplacera jamais la prévention !

La CGT exige donc l'abrogation de cette mesure et notre Fédération la suspension immédiate de son application dans notre champ professionnel.

Le principe de libre administration, principe de rang constitutionnel, s'impose au législateur et à toutes les autorités administratives. Il est d'ailleurs repris dans le Code général des collectivités territoriales.

Des collectivités ont d'ores et déjà décidé de ne pas appliquer la journée de carence ; exigeons par cette pétition que cette mesure injuste ne soit pas appliquée aux Lilas.

Nom	Prénom	Service	Signature

